



18 rue Lamartine – 80000 – Amiens  
06.24.21.58.52 / [cabinet@immobilier-amienois.fr](mailto:cabinet@immobilier-amienois.fr)  
[www.cabinet-immobilier-amienois.fr](http://www.cabinet-immobilier-amienois.fr)

## Honoraires\* maximum de transaction - charge acquéreur :

De 0 à 25000 € :	2 400 €
De 25,001€ à 50,000 € :	5 000 €
De 50,001 € à 75,000€ :	6 000 €
De 75,001 € à 100,000 € :	7,50%
De 100,001€ à 125,000 € :	6,00%
De 125,001 € à 150,000 € :	6,00%
De 150,001 € à 175,000 € :	5,75%
De 175,001€ à 200,000 € :	5,50%
De 200001 € à 225,000 € :	5,50%
De 225001 € à 250,000 € :	5,25%
De 250001 € à 300000 € :	5,10%
De 300,001 à l'infini :	4,80%

Le bareme de commissions est arrondi au mille net vendeur inférieur .

ex : pour un prix à 150.500 €, le prix pour fixer les honoraires sera 150.000€

La commission est arrondie à la centaine inférieure.

Estimation : *Offert si mise en vente*

## Honoraires\* de location :

### Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :8€/m2 TTC

Honoraires de Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2 TTC

### Honoraires à la charge du Bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation pour les logements inférieurs à 40m2: 250€

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :8€/m2 TTC

Honoraires de Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2 TTC